VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

John F. McCulla et als vs Thomas McCulla et al.

No 4,296—Vingtième Cour de District Judiciaire, paroisse de Lafourche.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 20 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée par la susdite Honorable Cour mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, l'avenue Louisiana et la rue Toledano, étant à une distance de 30 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Magazine et l'avenue Louisiana, contigu au lot désigné par la lettre A, sur ledit plan et mesurant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3327 [vieux No 915] rue Magazine, et comprenant un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, contenant 7 chambres, chambre à bains, etc.

2. Un certain lot adjoint au lot ci-dessus mentionné, désigné par la lettre C, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjoint au lot B et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds—les améliorations sont désignées par le No 3323, rue Magazine, et sont identiques à ceux de la propriété premièrement décrite.

3. Un autre lot dans les mêmes District et îlet et adjoint au lot C, désigné par la lettre D et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les bâtisses sont désignées par le No 3-29 rue Magazine et sont les mêmes que les propriétés sus-mentionnées.

Les dits lots B, C, D, forment une partie des lots désignés par les Nos 7, 8, 9, sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 20 février 1858. Toutes les propriétés ci-dessus étant situées en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde en deux payements égaux, payables en 1 et 2 ans après la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication: la partie à crédit devant être représentée par billets à ordre de et endossés par l'acquéreur et fait en coupons ou parties afin d'effectuer une division entre les parties, demandeurs et défendeurs, c'est à dire en six parties différentes, avec le droit de l'acquéreur de payer au comptant un ou toutes les parties à crédit le jour de la vente, les billets devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de non aliénation. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés par devant ——————, notaire, avec la clause d'honoraires d'avocat, à 10 pour cent en cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection, et le coût des actes de vente devant être aux frais des acquéreurs. Les bâtisses sur ladite propriété devant être assurées pour au moins trois quarts de leur valeur, et les pertes s'il y en a doivent être payées au porteur ou porteurs desdits billets. Les billets devant être payables à la Banque de Lafourche, Thibodaux, Louisiane. Les loyers des propriétés louées à bail devant être payés aux acquéreurs à partir de la date de la vente. Les loyers dûs devant appartenir aux parties demanderesses et défenderesses, avis des propriétés louées sera annoncé le jour de la vente.

20 juil—20 21 28—aout 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Sarah Serelitz, veuve de Leon Lehman.

No 100,778.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 1er août 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour précitée, Division B, daté du 25 juin 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante, décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain situés à Hanson City, paroisse de Jefferson dans l'îlet No 31, borné par les avenues Maryland et Farrar, le Boulevard Louisiana et la rue Bower, désignés par les numéros 22 et 23 sur un plan de ladite ville déposé au bureau du "Recorder" de la paroisse de Jefferson et mesurant comme suit: 25 pieds de face chacun à l'avenue Maryland sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles à une allée en arrière.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant magasin, cinq chambres et hangar. A deux îlets de la gare du L. R. et N. R. R.

Les meubles et effets mobiliers dans l'affaire sus-mentionnée seront vendus à 2 heures de l'après-midi, à la date sus-mentionnée sur les lieux No 2400 rue Dorville.

Conditions — Pour la propriété foncière et effets mobiliers, comptant 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les taxes de 1912 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente devant W. W. Young, notaire aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—aout 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

May Florence King, épouse de Charles L. Gunn, et a/s, vs Hazel Wildener King et als.

No 100,369—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, LE 30 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance [anciennement Foucher], Feydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance (anciennement Foucher), sur 148 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot opposé lequel est le numéro 3; ledit lot étant connu comme le No 20, et étant la même propriété acquise par feu John E. King, par achat provenant des biens fonds d'Henry Hart, par acte passé devant Marcel T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871; le dit lot et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magazine et 526 rue Constance, sujets à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,500 par an.

2. Deux certains lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantage qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Joséphine, situés dans le carré borné par les rues Joséphine, Chestnut, Camp et St André, dans le Quatrième District de cette ville, les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et sont désignés par les numéros huit et neuf sur un plan du dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée duquel plan du dit Thompson, daté du 14 octobre 1858 annexé à une vente des dits lots, de Mme Susan L. Sibley; audit Herman, passé le 2 novembre dernier. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face sur ladite rue Joséphine, sur 125 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de John M. Herman par acte passé devant William L. Poole, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859 vendu, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $480 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde dudit prix devant être payé par paiements partiels d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque, contenant les clauses usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de fonds, paiement des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de procès pour encaissement desdites notes ou quelques parties de celles-ci; dix pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schneider, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 juin—13 30—juil 7 14 21 28 30

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., No 100,918.

Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 100,918 dans l'affaire intitulée succession de Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques, ledit ordre daté et signé du 25 juin 1912 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à la bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 1er août 1912 les propriétés suivantes décrites, à savoir—

1. Deux certains lots de terrains et améliorations qui sont les lots A et B et mesurent ensemble soixante pieds six pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds et forment le coin des rues Robert et Sud Robertson dans le carré 604, borné par les rues Robert, Soniat, Freret et Sud Robertson.

2. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 608, borné par les rues Robert, Son at, Freret et Sud Robertson, marqués C D E, s'adjoignant l'un l'autre et mesurent ensemble quatre-vingt-dix pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

3. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 719 borné par l'avenue Napoléon, les rues Roman, Jena et Prieur désignés par les numéros 9, 10 et 11 sur un plan de H. W. W. Reynolds, daté du 1er mai 1897 et mesure comme suit: Le lot numéro neuf, 30 pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Prieur. Les lots numéros dix et onze mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 et devant aussi payer pour les actes de vente, y compris le coût des certificats devant notaire qui sera désigné par l'Administrateur. Les acquéreurs devront déposer 10 0/0 ne portant ni intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec

[signature]

Encanteur, 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—aout 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

SUCCESSION DE ROBERT DORSEY SR.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey, Senior, Dossier No 98,597, ledit ordre daté et signé 19 juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, le MARDI, 30 juillet 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toute cette parcelle de terrain située dans le Septième District de cette ville dans le carré 185, borné par les rues Bardette, Pancla [autrefois Cypress] Sycamore [autrefois Nouvième] et Fern [autrefois Washington] ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison cabine en hutte près du coin des rues Bardette et Pancla, composée des lots un, deux trois quatre, cinq et six, chacun de ces dits lots mesure trente [30'] pieds de face à la rue Bardette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Bardette et Pancla. Le lot six (6) sera vendu seul séparé et distinct des autres lots.

Conditions—Moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un crédit d'un ou deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être attestée par des billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux, portant (7 0/0) sept pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité usuelles, et dix pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et les acquéreurs devant payer en sus du montant de leur enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. Actes de vente aux frais des acquéreurs, incluant coûts et certificats, devant W. F. Brewer, notaire. Les acquéreurs devront déposer dix pour cent ne portant ni intérêt ni pénalité, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

[signature]

German American Savings Bank & Trust Co. administratrice.

Ivy G. Kittredge, avocat pour l'administratrice.

28 juin—29 30—juil 7 14 21 28 30

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Sans Limite ou Réserve.

COTTAGE DOUBLE

2140-42 rue Banks.

A l'Encan JEUDI, 1er Août, A Midi.

Succession de Paul Z. Lecompte.

No 96,423—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 26 juin 1912, No 96,423, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, Commune, Bandin, Dorgenois et Banks. Ledit lot étant de forme irrégulière et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et cent six pieds un pouce quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et dix neuf pieds neuf pouces en largeur en arrière. Les bâtisses qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2140-42 rue Banks.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes d'Etat et de Ville pour 1912. Acte de vente devant être passé devant Jas B. Rosser, Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur qui est aussi requis de déposer dix pour cent du montant de ladite enchère chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

M. M. Boatner, Chas A. Byrne, Jas B. Rosser Jr, avocats.

30 juin—juil 7 14 21 28—aout 1

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE BUVETTE—BILLARD—PIANO—CHARRETTE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—LUNDI, 5 août 1912, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de Thomas Roth, No 100,889, sur les lieux No 3978 rue Magazine, encoignure de la rue Austerlitz.

Liqueurs, installations, tableaux, billard, queues, billes, piano automatique, charrettes, harnais etc., suivant inventaire.

Conditions—Comptant.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth

F. T. Echezabal, avocat pour Mme J. R. Rohen.

25 juil—25 28—aout 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Anthony P. Rabito vs Richard Billieux.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 53,280.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Henry Renshaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 5 août 1912, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano droit, une Table de toilette, un Lavabo, une Berceuse W., une Table de centre, une Garde-robes ayant porte avec glace, quatre Chaises et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—A. J. Rossi, avocat pour le demandeur.

25 juil—25 31—aout 5

VENTES A D'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE

Dans le Troisième District.

Nos 1908-1910 rue Lapeyrouse.

Succession de Mme Dora B. Seelig.

No 100 648—Division C—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet. — Le MARDI, 13 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 juillet 1912, dans l'affaire sus-mentionnée, la propriété suivante sera vendue—

La partie arrière du lot sept du carré No 901 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Laharpe laquelle parcelle de terrain se trouve à une distance de quatre vingt dix neuf pieds trois pouces du coin des rues Lapeyrouse et Prieur et a une façade de quarante six pieds six pouces sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de trente pieds entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double Nos 1908-1910 rue Lapeyrouse, contenant deux chambres et hangar, de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets à un et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurité habituelles. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, et assumer toutes les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant être encaissés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Felix J. Dreyfous, notaire.

A. D. Danziger, avocat.

11 juil—11 14 21 28—aout 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonne occasion pour placement. Joli cottage double dans le Sixième District, Nos 3715-3717 rue Clara.

Succession d'Alexandre McDermott— No 101,064—Division B. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—Le JEUDI, 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé du 11 juillet 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme Nos 3715-3717 rue Clara, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No trois, borné par les rues Willow, Clara, Delachaise et Général Taylor, désigné comme lot No vingt-six sur une copie en bleu d'un croquis et certificat d'arpentage signé par D. E. Seghers et Son, annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 14 août 1906, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clara, trente pieds en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne de côté du dit lot No 26 plus près de la rue Delachaise et cent vingt-sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne divisant les lots vingt-six et vingt-sept.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3715-3717 rue Clara contenant cinq chambres, bains, connexions d'égouts, etc., hangar dans la cour, trottoir en béton, mur en blocs de ciment de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous certificats aux frais de l'acquéreur devant Henry G. McCall, notaire.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

14 juil—14 21 28—aout 4 11 15

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE LIQUIDATEUR.

In Re Liquidation de la Woodland Dairy Co., Limited.

No 101,119—Cour Civile de District, Div. D. Automobiles, Laiterie, Ustensiles de crème à la glace, Electricien, Mécaniciens, Marchands de voitures, Marchands de chevaux et Spéculateurs.

A l'Encan.

Le stock entier des effets mobiliers et marchandises de la Wood and Dairy Co., Ltd., à différents endroits.

PAR STERN'S AUCTION CO.—JAC H. STERN, Encanteur—Vente aux enchères publiques aux divers heures dates et lieux ci-après mentionnés, en vertu d'un ordre signé le 22 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété mobilière ci après décrite à savoir—

Au coin des rues Terpsichore et Chippewa, le lundi 5 août, à 11 heures du matin

Le contenu entier dans les lieux sus-mentionnés consistant en 36 mulets, 5 chevaux, 30 charrettes de livraison, 1 camion, 2 buggies 1 grand lot extra de harnais doubles et simples, 1 lot d'outils de forgeron, etc., etc.

Au 511 rue Sud Peters, le MARDI 6 août à 11 heures du matin, le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés consistant en sabotières, coffre à glace, tubes pour glacer la crème, un grand lot de caisses en bois, 176 harnaces de bouteilles, 4 harnaces de moules à crème glacée, un lot de bidons neufs Stargis & Burns, un grand lot de bidons pour crème à la glace séparateur de crème, moules pour crème à la glace, 6 barils alcool, 2 diables en fer etc., etc.

Avenue St-Charles, coin de l'Avenue Louisiana, le MARDI, 6 août, à une heure de l'après-midi.

Le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés, comprenant les meubles et accessoires de bureau, lesquels consistent en bureaux tables et chaises, aussi pasteriseur "Miller", coffre à glace, une machine à laver les bouteilles "Davis", un grand lot de caisses en bois pour bouteilles, caisse à crammure, une glacière "Stevens Patent Door", un moteur de 15 chevaux et commutateur, un réservoir et agitateur (500 gallons), un réservoir de 200 gallons, un rem lisseur "Davis", un recouvreur, un moteur 10 chevaux, courroies, une machine à égouter le lait, une chaudière 10 chevaux, un lot d'arbres de transmissions, poulies et courroies, un séparateur, un serpentin neuf pour séparateur, une cuve de 100 gallons, un lot de tuyaux, etc., etc.

Au 1160 rue Magazine, le MERCREDI 7 août à 11 heures du matin l'entier contenu des lieux ci-dessus mentionnés consistant en un lot de meubles accessoires de valeurs comprenant 2 coffres en fer une caisse enregistreuse Nationale, Machine à additionner, 1 Machine duplicatrice à circulaire, 1 Machine à écrire Underwood, 1 Machine à écrire Smith Premier, 2 Bureaux dessus à rouleau, 1 Bureau droit, deux ventilateurs électriques portatifs, 12 ventilateurs de plafonds, chaises, tables, 1 pesoir Babcock 1 concasseur à glace, 1 machine à laver les bouteilles (complète) 1 convoyeur à bouteilles et courbe, 1 remplisseur "Davis" (complet), une machine à boucher les bouteilles "Davis" (complète), un réservoir de réception (1060 gallons), un réservoir à maturation (300 gallons), Barattes pasteurisateur Farrington, un retardateur Farrington, un séparateur "Alpha", une bascule plateforme, une machine à étamper le beurre, un réservoir à crème de 30 gallons, bouteilles, bidons, réservoirs, seaux à lait, séparateur à main, une grande quantité de bidons à lait d'un à 10 gallons, manomètre, baratte Victor, passoire et hérissons, deux portes de frigorifique, une pompe d'aspiration 2 chevaux, tuyaux, courroies, arbres de transmission, diables, convoyeurs, un lot d'outils de mécaniciens, un lot de tubes serpentin pour congélateur, et aussi les moteurs suivants: Un 25 chevaux, un 15 chevaux, un 10 chevaux, deux 5 chevaux, un 3 chevaux, deux 2 chevaux, deux 1/2 cheval, une chaudière de 24 chevaux, une chaudière 5 chevaux; aussi un appareil frigorifique de 17 tonnes (complet).

Le tout ci dessus suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STERN'S AUCTION COMPANY,
JAC. H. STERN, Encanteur

Chas I. Denechaud, Edgar M. Cahn, avocats pour le liquidateur.

24 juil—24 28—aout 4 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme [Maria Stell—Cour Civile de District—No 101,088.

EN VERTU d'un ordre signé par l'Honorable Fred. D. King, le 12 juillet 1912, dans la succession ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente, sur les lieux No 1610 rue Bourbon, en cette ville, le LUNDI, 29 juillet 1912 à midi.

Toute la propriété mobilière appartenant à feu Mme Maria Stell, veuve de Henry Stell, consistant en un piano à queue, tableaux sur le mur, 2 ameublements de chambre à coucher, un ameublement de salon, miroir, ameublement de salle à manger, ustensiles de cuisine, 2 pupitres et un coffre-fort en fer, et autres effets mobiliers.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED SPITZFAGE
Administrateur.

15 juil—15 27

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Susan Lippman, Veuve de Joseph Turk.

No 100,985—Cour Civile de District, Division D.

GRANDE RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES,

Ayant terrain de choix, 1135 rue Philippe, Encoignure Camp.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots 15 et 16, dans l'îlet No 25, borné par l'avenue Jackson, les rues Magazin, Philip et Camp, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de G. R. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds, cinq pouces et trois-quarts de lignes de face à la rue Philip sur cent vingt-huit pieds, dix pouces et trois lignes et demie de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure des rues Philip et Camp.

Les améliorations sont connues comme No 1135 rue Philip et consistent en une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, salon double, salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, bains, gaz et égouts.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour l'année 1912. Acte de vente devant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

21 juil—21 28—aout 4 11 18 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anna Carroll, veuve de John P. Dastas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,317—Division B—Attendu que Louis R. Moustier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Anna Carroll, veuve de John P. Dastas, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur J. Peters, avocat.

26 juil—26 30—aout 4

Succession de Mme Ann Tobin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,875— Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Père Thomas J. Welden, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.

26 juil—26 31—aout 4

Succession de A. Sciambra et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,713, 100,748 consolidés — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gioacchino Sciambra ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Philip J. Paterno, G. B. Smart, avocats.

25 juil—25 29—aout 3

Succession de Chas D. Finley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,517 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Breaux Finley ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Bal, Monroe & Lemann, W. K. Leverich, avocats.

25 juil—25 28—aout 3

Succession de Mme Eliza Rennick, veuve de Patrick Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,338. — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James H. Aitken, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—James J. McLoughlin, avocat.

26 juil—25 29—aout 3

Succession de Peter H. Linssen et interdiction de Peter H. Linssen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — Nos 99,695 et 96,615 consolidés — Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Pannen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier — Geo J. Untereiner, avocat.

23 juil—23 27—aout 1

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Mary D. Sievers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 56,115— Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bank of Orleans, administratrice dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — H. W. Robinson, avocat.

19 juil—19 21 29

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrains à bâtir qui s'améliore Sur Ligne de Chars Electriques — A — "Gentilly Terrace & Edgewood".

Succession de Delphine Gravier.

No 87,657—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 juillet 1912, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Six certains lots de terre dans l'îlet borné par la rue Law, la Promenade Florida, les rues Hunters, maintenant Eads, et Deers, désignés comme lots 11, 12, 13, 24, 25 et 26 de l'îlet No 220 du faubourg Franklin [maintenant 1488]. Les lots 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Deers sur 104 pieds, 6 pouces et 3 trois lignes en profondeur. Les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hunters, maintenant Eads, sur 154 pieds, 6 pouces et 3 lignes en profondeur, le tout d'après un plan par Surgi, daté du 27 avril 1836, acquis par Delphine Gravier, de Adolph Longe, par acte pardevant Jos Cuvillier, notaire, le 29 juillet 1836.

Deuxième—Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nlle-Orléans, désignés sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 27me jour d'avril 1836, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire, par les numéros dix et onze, dans l'îlet No 1386 [autrefois l'îlet No 202 de l'ancien Faubourg Franklin] borné par l'avenue Franklin, les rues Eads, autrefois Hunters, Dorgenois autrefois Magistrat et Law. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Eads, autrefois la rue Hunters, sur une profondeur de 104 pieds, 11 pouces et 2 lignes; entre lignes parallèles. Un grand motif pour spéculation ou placement.

Conditions: Comptant; les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente, les actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, E. T. Florance avocats.

21 juil—21 28—aout 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double Cottage Neufs, Sur une avenue principale Nos 2400-2402-2404-2406 Avenue Louisiana.

Succession de Thomas Roth.

No 100,889—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL,— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour précitée, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, dans l'affaire sus-mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Le double cottage neuf à un étage en bois Nos 2400 et 2402 avenue Louisiana, coin de la rue Howard, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le carré désigné par le No 592 compris entre l'avenue Louisiana et les rues Howard, Freret et Delachaise, formant le coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard, et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur et face à la rue Howard entre lignes égales et parallèles de 98 pieds, et est désigné par le No 8 sur un plan dressé par Edgar Pilié voyer, daté du 10 septembre 1896, annexé à un acte de vente par McDermott à Weil, passé devant E. L. Weil, notaire le 2 avril 1904.

Deuxième—Le double cottage neuf à un étage en bois adjoignant la propriété décrite ci-dessus Nos 2404-2406 avenue Louisiana, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté sur un certain lot de terrain situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus premièrement décrite et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana, sur une profondeur de 98 pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par le No neuf sur le plan précité, lequel dit lot commence à une distance de 30 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard.

La propriété sus-mentionnée est à proximité des lignes de chars, se loue au taux de $12 50 de chaque côté ou $25 pour la maison. Elles sont retirées du trottoir et sont grillées en fer.

Troisième—L'immeuble en bois No 3417 rue Howard et en arrière de la propriété sus-mentionnée sur un certain morceau ou parcelle de terrain situé dans le même district et carré comme celles premièrement et deuxièmement décrites ci-dessus et adjoignant celle ci en arrière mesure 30 pieds de face sur la rue Howard, sur une profondeur de 60 pieds entre lignes égales et parallèles, le dit morceau ou parcelle de terrain commence à une distance de 98 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard et est composé de trente pieds de l'arrière partie des lots désignés par les Nos huit et neuf, premièrement et deuxièmement décrits.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Actes de vente devant Alphonse J. Cuneo, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth; Frank T. Echezabal, avocat pour Mme J. R. Rohen.

21 juil—21 28—aout 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS LOTS A BATIR, AMELIORES Avec un Immeuble en Bois à Deux Etages, Avenue Henry Clay et rue Tchoupitoulas.

Succession de Charles H. Pilcher.

No 101,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W.A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 339 rue Carondelet— JEUDI, le 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir—

Le substantiel immeuble en bois à deux étages, sur trois lots de terrain coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas. Le terrain est décrit comme suit.

Trois certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville, dans la partie appelée autrefois Burtheville, dans le carré No onze, borné par l'avenue Henry Clay et les rues Tchoupitoulas, Calhoun et Annunciation. Lesdits lots sont désignés par les Nos vingt, vingt-et-un et vingt-deux sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant J. D. Taylor, notaire, le 24 janvier 1849. Ils s'adjoignent l'un l'autre et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots vingt et vingt et un, mesurent chacun trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Le lot vingt-deux forme le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas, et mesure trente deux pieds onze pouces de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Tchoupitoulas de cent dix pieds, entre lignes parallèles.

Et est la propriété acquise par le défunt Charles H. Pilcher, par achat de l'Union Homestead Association, suivant acte passé devant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1910 et enregistré dans le livre des transferts 230, folio 571.

L'avenue Henry Clay est pavée. Le voisinage est bon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant John R. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J.J. Prowell, avocat.

14 juil—14 21 28—aout 4 11 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations et d'une buvette.

Licences de buvette d'Etat et de ville de 1912

Melvin B. Turner vs Durain Brothers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,158—En vertu d'un ordre de vente en date du 15 juillet 1912 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 27 juillet 1912 à 11.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 2015 rue Magazin.

1. Le contenu, stock, installations, etc., de la buvette sur lesdits lieux, suivant l'inventaire.

2. 1 licence de ville pour buvette de 1912 de $505 et 1 licence d'Etat pour buvette de 1912 de $200 [toutes deux pour blancs.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Merrick, Lewis, Generes & Schwarz avocat pour le demandeur.

16 juil—16 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 436 rue Arabella, entre les rues Annonciation et Laurel.

Paul Lagasse vs Franz Nicolosi et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 99,824 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant, situé dans le Sixième (6) District de cette ville dans le carré No 12, (Hurstville) borné par les rues Laurel, Annonciation, Arabella et l'avenue Nashville, mesurant quarante pieds de face à la rue Laurel sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles et se composant du lot entier No 15 et une partie du lot No 14

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Joseph Tricalli.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Cage, Baldwin & Crabites, avocats pour le demandeur.

6 juil—6 7 12 19 26—aout 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur attractive de résidence dans le Sixième District.

Formant le coin des rues State et Garfield. (Dans le carré rue Pitt, et la ligne de Hurstville ou Bloomingdale).

Citizens Homestead Association vs Hubert M. Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,799—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, situé dans le Sixième District de la de la Nouvelle Orléans, dans le carré No 28 de Bloomingdale, borné par les rues State, Garfield et Pitt et la ligne d'Hurstville ou Bloomingdale; lequel lot mesure trente pieds de face à la rue State sur une profondeur et façade sur la rue Garfield de cent vingt cinq pieds, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. B. Ellis, avocat pour le demandeur.

12 juil—12 19 26—aout 2 9 15

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

VENTES A L'ENCAN.

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN WALLS.

No 100,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Propriété de valeur et productive du Second District,

No 2601 rue Dumaine, coin Dorgenois. Deux emplacements de commerce et d'habitation Nos 2801 et 2803 rue Dumaine. 2805-2807 rue Dumaine, 2809-2811 rue Dumaine.

Trois Cottages doubles contenant quatre chambres de chaque côté

PAR LOUIS HUFFT Encanteur—Bureau 808 rue Perdido—Le JEUDI, 15 août 1912, à ———, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—En vertu de et conformément à un ordre rendu le 10 juillet 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et White sur un plan dressé par Bourgerol, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, lequel dit lot est désigné par le No Vingt sur le dit plan formant le coin des rues Dumaine et White, et mesure en mesure américaine trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue White de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les numéros municipaux 2801-2803 rue Dumaine.

2° Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et White, sur un plan dressé par Bourgerol; daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, lequel lot est désigné par le No vingt-et-un adjoignant ledit lot vingt sur ledit plan et mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, même largeur en arrière, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les Nos municipaux 2805-2807 rue Dumaine.

3° Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et White, sur un plan dressé par Bourgerol, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas ancien notaire, lequel dit lot est désigné par le numéro vingt-deux et adjoint le lot vingt-et-un sur ledit plan et mesure en mesure américaine trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les numéros municipaux 2809 et 2811 rue Dumaine.

4° Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 341, borné par les rues Dumaine, Dorgenois, Broad et S. Philippe, désigné par la lettre A, sur un croquis d'arpentage, établi par Walter J. Seghers, député-voyer de ville, daté du 1er juin 1912 annexé à un inventaire dans la succession de John Walls, fait par F. A. Hebel, notaire le 26 juin 1912, ledit lot A, suivant un croquis d'arpentage, forme le coin des rues Dumaine et Dorgenois et mesure, en mesure américaine, soixante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Dumaine, la même largeur en arrière, sur une profondeur et face à la rue Dorgenois de cent pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé de l'entier des lots Nos vingt-quatre et vingt-cinq, suivant plan de Jean Brillé, daté du 20 avril 1849.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur la propriété à lui adjugée dues et payables en 1912, aussi le coût de tous certificats nécessaires au propre transfert de titre aussi bien que les coûts de ou des actes de vente, le ou lesquels doivent être passés devant John F. A. Hebel, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur,
808 rue Perdido.

Arthur John Peters, avocat pour le demandeur.

14 juil—14 21 28—aout 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Edmund J. Wheelahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 101,226—Division B—Attendu que Mme E. J. Wheelahan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edmund J. Wheelahan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. B. Rosser, Jr., avocat.

17 juil—17 21 28